



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Les Fonds RGP Investissements élargissent leur gamme de fonds d'investissement

**Québec, le 3 mars 2021** – Les Fonds RGP Investissements (tels que définis ci-dessous) sont heureux d'annoncer le dépôt d'un prospectus provisoire à l'égard d'un nouveau fonds d'investissement : le Portefeuille RGP Revenu Fixe d'Impact (le « **Fonds** »). Un visa pour le prospectus provisoire a été délivré par les autorités réglementaires en valeurs mobilières au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick le 26 février 2021.

Ce Fonds visera à procurer un revenu régulier tout en stabilisant son capital. À cette fin, le Fonds investira, directement ou indirectement, dans des titres de créance et de revenu fixe en ayant recours à une approche d'investissement responsable. Le Fonds pourra aussi investir dans des titres de créance et de revenu fixe émis par des émetteurs autres que canadiens.

Le Fonds mettra en œuvre une stratégie d'investissement responsable qui incorporera dans ses analyses des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« **ESG** »). Le Fonds cherchera également à privilégier les titres et investissements qui présenteront à son sens des caractéristiques ESG parmi les plus favorables.

### À propos des Fonds RGP Investissements

R.E.G.A.R. Gestion Privée inc. (« **RGP** ») agit à titre de gestionnaire des Fonds RGP secteurs mondiaux, Catégorie RGP secteurs mondiaux, Portefeuille Sectorwise Conservateur, Portefeuille Sectorwise Équilibré, Portefeuille Sectorwise Croissance, Portefeuille GreenWise Conservateur, Portefeuille GreenWise Équilibré et Portefeuille GreenWise Croissance (les « **Fonds RGP Investissements** »). À titre de gestionnaire, RGP se charge ou charge un tiers de l'administration quotidienne des Fonds RGP Investissements et offre ou fait en sorte qu'un tiers offre des services de conseils en placement et de gestion de portefeuille aux Fonds RGP Investissements.

*Les Fonds RGP Investissements ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds RGP Investissements sont offerts par des courtiers autorisés.*

### Pour plus d'information :

#### **Simon Destrempe**

Directeur général et chef de la conformité

[info@rgpinvestissements.ca](mailto:info@rgpinvestissements.ca)

Téléphone sans frais : (855) 370-1077